

## Assemblée Générale à Moissac le 31 Mai 2009

### Présents:

Françoise BECRELLE, avec Sarah et Sunjeev,  
André et Madeleine BOYER,  
Isabelle HUC, avec Haciss et Laxmi,  
Alain et Catherine JEAN, avec Manon et Vishwa,  
Emmanuel et Hélène JULIEN, avec Thibault et Clara,  
Georgette LEBRET,  
Philippe et Sophie MALLET, avec Paul et Lara,  
Vincent et Annie MARRAUD,  
Claudie et Bruno RIU avec Lizzie et Martin,  
Christian et Odile SALLES, avec Tiana,  
Maryse et Alain SIMPLICIEN, avec Ericka,  
Jean-Luc et Nicole SOBOCINSKI, avec Jean-Samuel,  
Françoise SALGE-ALLEAUME  
Michèle GIORDANA

### Pouvoirs :

21 adhérents ont fait parvenir un pouvoir.

### Ouverture de séance :

Médec Népal compte 64 adhérents. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

La séance est ouverte par Hélène BOYER-JULIEN, la présidente de l'association, à 10h30.

Hélène rappelle que l'assemblée générale est toujours un moment de plaisir à se retrouver tous ensemble « un peu plus que d'ordinaire ». Elle remercie également Isabelle HUC pour l'accueil toujours aussi sympathique et la mise à disposition des locaux au Carmel de MOISSAC.

Nicole SOBOCINSKI, secrétaire de l'association est chargée de prendre des notes afin de rédiger par la suite le compte rendu des débats.

### I - Rapport moral :

Hélène rappelle que l'essentiel du travail des membres de Médec Népal est de s'assurer que les enfants soient bien présents dans le lieu d'accueil, dans de bonnes conditions et qu'ils aillent bien à l'école. L'engagement de Médec Népal est que chacun de ces enfants puisse aller aussi loin qu'il le peut dans ses études et qu'il puisse se réaliser à la hauteur de ses capacités.

Les plus grands (c'est-à-dire les ados) sont très liés à Médec Népal et sont très demandeurs de contacts. Il est important que Médec Népal ait des nouvelles des enfants en direct sans passer par le directeur; cela permet aux enfants de savoir qu'ils ont une écoute privilégiée et cela les pousse à grandir et à être de plus en plus autonomes et responsables des leurs actes. Les jeunes ont une boîte électronique: le contact est important avec les membres adultes de l'association et aussi avec les jeunes qui sont en France.

2 1 r u e S a i n t - D e n i s 8 6 0 0 0 P O I T I E R S

T é l é p h o n e : 0 5 . 4 9 . 6 0 . 2 9 . 0 8

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

[www.medic-nepal.org](http://www.medic-nepal.org)

[accueil@medic-nepal.org](mailto:accueil@medic-nepal.org)

Cinq « grands » vont passer à la prochaine rentrée en classe 12. Il s'agit de Shanty, Anugrah, Dhiraj, Santosh, et Daya.

Anand, qui a fini sa classe 12, est en train de chercher un travail; pour l'aider dans ses démarches, Emmanuel, s'est proposé pour lui corriger son CV, car il ne sait pas se mettre en valeur et doit apprendre à y inscrire tout ce qui peut lui être utile pour ce genre de recherche.

Par ailleurs, il y a seulement 2 enfants (Anand et Shanty) qui ont une carte d'identité et ce document est indispensable pour trouver du travail. Tous les membres de Médic Népal qui savent parler anglais peuvent téléphoner à l'orphelinat et parler aux enfants qui sont en mesure de s'exprimer suffisamment bien.

### ➤ Le voyage de l'été 2008

12 personnes ont séjourné au Népal (entre 2 semaines et 4 semaines). Les journées ont été fort occupées par des ballades avec les enfants, les repas, l'atelier couture, qui fût un moment de partage agréable et qui a permis que chaque enfant puisse mettre ses vêtements, le tri et la répartition des vêtements, la visite au collège des plus grands et le RV avec le directeur et les relations individuelles privilégiées avec les enfants.

Depuis quelques mois, les 6 ados qui sont donc au collège, sont partis de l'orphelinat pour être hébergés dans une maison de jeunes (sorte d'internat). Cela a permis aux autres d'avoir un peu plus d'espace car la maison devenait beaucoup trop petite pour 25 personnes. Bien que le groupe soit éclaté, les grands commencent à prendre leur autonomie.

Catherine JEAN fait remarquer que tous les enfants sont très polis et très respectueux, que le groupe est très soudé et que les yeux de tous « pétillent ». Ils ont une façon de remercier qui est discrète et qui montre qu'ils sont grands dans leur Être.

Odile COLLET souligne la solidarité entre les enfants ce qui est le meilleur témoignage du bon fonctionnement de l'orphelinat.

### ➤ Le voyage de Toussaint 2008

Isabelle HUC et Guy ENA avec Haciss et Laxmi ont été reçus chez Dipak pendant 15 jours. Haciss et Laxmi ont passé la plus grande partie de leur temps avec les enfants de l'orphelinat et la séparation a été difficile à l'issue du séjour. Isabelle note également le grand respect des enfants, nous informe qu'Anand est le porte parole de tous car il est le plus grand et qu'il discute beaucoup avec Dipak. Le repas français proposé et les ballades ont été des moments très forts pour tous. La question se pose de savoir si on ne fragilise pas les enfants en étant très présents?

Isabelle informe qu'elle a créé avec Guy une nouvelle association « les enfants du toit du monde » qui vient en complément de Médic Népal. Celle ci a pour objectif de permettre à des enfants de familles très pauvres de pouvoir aller à l'école, ce qui était le souhait de Dipak.

### ➤ Lien des enfants avec leurs familles

Dipak a réussi (après un travail constant de recherche) à reprendre contact avec la plupart des familles des enfants de l'orphelinat. Les enfants ont pu, lors de vacances, se rendre dans leurs familles ce qui a été un moment fort pour chacun d'entre eux. La famille de Kavita était venue la chercher et, après trois semaines d'inquiétude pour Dipak, Kavita est revenue les bras chargés de légumes.

➤ **Le journal**

Quatre exemplaires ont été édités en 2 ans. Les témoignages ainsi que les photos insérées dans les pages le rendent très vivant. Alain JEAN demande à avoir le journal par mail et Isabelle HUC remarque qu'il serait bien qu'il soit sur le site de l'association pour que tout le monde puisse y avoir accès. Il y a une nécessité à ce que les informations circulent par les moyens utilisés par tout le monde.

**II - Rapport financier :**

Le budget est équilibré. Il y a eu pour la première fois un marché de Noël et la vente d'artisanat augmente. Les versements sont de plus en plus importants grâce à une nouvelle dynamique et les 25 jeunes sont pris en charge avec un budget moindre qu'auparavant ce qui prouve la bonne gestion de Dipak. Emmanuel est très exigeant avec Dipak; en effet, le rapport d'activités et de dépenses doit parvenir à Médic Népal avant que les fonds du parrainage trimestriel suivant lui soient envoyés. Les « piliers » de Médic Népal ont contribué à la mise en place d'un budget par rubriques ce qui facilite le travail de Dipak et permet une lecture aisée; toutes les factures sont photocopiées et envoyées par Dipak. Cependant, pour faire face aux dépenses du collège, il faut maintenant trouver d'autres parrains collectifs. En effet, le paiement des frais de scolarité se fait en fonction des résultats scolaires pour chaque élève; cela va de la gratuité à 3000 roupies uniquement pour les frais d'admission. Les frais d'internat pour les grands sont très importants. Sans que nous en soyons encore certains, les grands ont été changés d'internat probablement pour des raisons financières. Les années à venir vont être difficiles, vu le nombre de jeunes qui vont rentrer au lycée; en l'état actuel, on estime à 2500 € le manque de recettes pour une année.

***Votes : Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.***

**III - Les projets :**

➤ **Installation des jeunes dans la vie active**

Le principal projet pour cette année consiste à étudier l'entrée dans la vie active des différents jeunes. Anand nous fait la demande d'avoir un petit pécule pour pouvoir s'installer dans une chambre de façon indépendante. Il s'agit de prendre une position de principe pour l'entrée dans la vie professionnelle et pour l'entrée dans une vie autonome.

André BOYER nous invite à consulter les statuts de l'association : en effet, il n'est pas prévu de donner ainsi de l'argent à un jeune en particulier pour l'aider à s'installer. Si notre choix était celui-ci, il conviendrait donc de modifier les statuts.

Après une discussion générale les membres présents votent pour garder les jeunes à l'internat pour une période de transition jusqu'à 6 mois et pour participer à leur vie professionnelle, en les aidant à se former si besoin. L'objectif de Médic Népal étant d'aider les jeunes à être autonomes et non pas à prendre la totalité de leurs frais en charge.

# M é d i c N é p a l

Santé et Education des Enfants au Népal

## ➤ Adhésion au « Club UNESCO »

Alain présente l'opportunité d'adhérer au « Club UNESCO ». L'intérêt est la signature prestigieuse de cet organisme, le réseau mondial auquel on peut se raccrocher pourrait aider les jeunes en cas de besoin, de projet ou de difficultés en sachant qu'il y a la présence d'un ambassadeur « Unesco » dans chaque pays. L'Unesco fait des appels d'offre sur certaines actions particulières. L'assemblée vote à l'unanimité l'adhésion.

## ➤ Accueil en France

Alain propose également de réfléchir à l'accueil de jeunes népalais pour un temps donné en France, pour un stage, pour l'apprentissage de la langue..... Après quelques idées intéressantes échangées, l'ensemble des membres décide de se laisser quelques mois pour réfléchir à cette éventualité. Odile COLLET craint qu'une telle expérience ne déstabilise l'invité et la famille accueillante. Après quelques échanges sur ce sujet, il est précisé qu'il s'agirait d'une démarche individuelle volontaire sans « passer » par Médic Népal.

## IV - Relations Médic Népal et Dipak :

Certains adhérents présents considèrent que la pression exercée auprès de Dipak, à propos des justificatifs, est trop forte ; ceci peut lui donner l'impression d'un manque de confiance de notre part.

D'autres reviennent sur l'expérience malheureuse vécue récemment lorsque les enfants étaient sous la responsabilité de Purnima GURUNG.

Enfin, il arrive parfois quelques déboires et mauvaises surprises dans certaines associations, d'où la nécessité d'une importante rigueur.

En conclusion, un juste équilibre doit être trouvé, afin que les différents aspects évoqués soient pris en compte.

## V - Prochaine assemblée générale :

Elle pourrait se tenir :

**Pendant le week-end de Pentecôte (22, 23 et 24 mai 2010)**

Jean-Luc et Nicole SOBICINSKI proposent de nous accueillir dans leur belle région (à VALENCE d'ALBIGEOIS).

Sinon, c'est autour de POITIERS que nous pourrions nous retrouver.

La secrétaire de séance,  
Nicole SOBOCINSKI

La présidente,  
Hélène BOYER-JULIEN

2 1 r u e S a i n t - D e n i s 8 6 0 0 0 P O I T I E R S

T é l é p h o n e : 0 5 . 4 9 . 6 0 . 2 9 . 0 8

Association régie par la loi de 1901, publiée au journal officiel le 27 octobre 1993

[www.medic-nepal.org](http://www.medic-nepal.org)

[accueil@medic-nepal.org](mailto:accueil@medic-nepal.org)